

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 04909

Numéro SIREN : 479 758 336

Nom ou dénomination : CYBERPROTECT

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/006824

**BILAN ACTIF** **COPIE CERTIFIÉE**  
**CONFORME**

DocuSigned by:

CA38AA2A5D5B463 ..

ACTIF	Exercice N 31/08/2022 2			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1		
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)							
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	2 462 973	1 390 011	1 072 962	1 136 032	63 070	5.55
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 383	450	1 933	2 014	81	4.02
	Autres immobilisations corporelles	122 001	54 721	67 280	54 036	13 244	24.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	35 399		35 399	35 399			
<b>Total II</b>	<b>2 622 755</b>	<b>1 445 181</b>	<b>1 177 574</b>	<b>1 227 481</b>	<b>49 907</b>	<b>4.07</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	6 788		6 788		6 788	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	190 821		190 821	449 519	258 698	57.55
	Autres créances	202 563		202 563	209 154	6 591	3.15
Capital souscrit - appelé, non versé							
<b>Valeurs mobilières de placement</b>							
Disponibilités	1 243 888		1 243 888	1 411 724	167 835	11.89	
Charges constatées d'avance (3)	56 175		56 175	24 365	31 810	130.56	
<b>Total III</b>	<b>1 700 235</b>		<b>1 700 235</b>	<b>2 094 762</b>	<b>394 527</b>	<b>18.83</b>	
<b>Comptes de Régularisation</b>	<b>Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)</b>						
	<b>Primes de remboursement des obligations (V)</b>						
	<b>Ecart de conversion actif (VI)</b>						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 322 990</b>	<b>1 445 181</b>	<b>2 877 809</b>	<b>3 322 243</b>	<b>444 434</b>	<b>13.38</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

35 399

**COPIE CERTIFIÉE****CONFORME**

Dossier N° 00076

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET HERVE SARRY

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N/N-1</b>	
		<b>31/08/2022</b>	<b>2</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : 650 000)	650 000		650 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	65 000		65 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	568 743		882 804		314 061	35.58
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>125 638</b>		<b>314 061</b>		<b>188 423</b>	<b>60.00</b>
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>1 158 105</b>		<b>1 283 743</b>		<b>125 638</b>	<b>9.79</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
<b>DETTES (I)</b>	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	911 532		915 488		3 956	0.43
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses			11		11	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 468		105 803		4 665	4.41
	Dettes fiscales et sociales	115 306		283 039		167 733	59.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	66 508		91 290		24 782	27.15	
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (I)	515 891		642 869		126 978	19.75
	<b>Total IV</b>	<b>1 719 704</b>		<b>2 038 500</b>		<b>318 796</b>	<b>15.64</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>2 877 809</b>		<b>3 322 243</b>		<b>444 434</b>	<b>13.38</b>

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

984 023

1 297 829

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N° 31/08/2022 - 2			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2022 - 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	11 644		11 644	218 499	206 855	94.67
Production vendue de biens						
Production vendue de services	239 137		239 137	1 191 663	952 526	79.93
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>250 781</b>		<b>250 781</b>	<b>1 410 162</b>	<b>1 159 381</b>	<b>82.22</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 000	30 544	26 544	86.90
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 824	466 411	462 587	99.18
Autres produits			2	11	10	84.78
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>258 607</b>	<b>1 907 129</b>	<b>1 648 522</b>	<b>86.44</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			33 730	183 857	150 127	81.65
Variation de stock (marchandises)			6 788		6 788	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			99 142	494 117	394 975	79.94
Impôts, taxes et versements assimilés			2 890	25 120	22 229	88.49
Salaires et traitements			128 988	938 973	809 984	86.26
Charges sociales			57 805	384 807	327 002	84.98
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			67 189	379 770	312 581	82.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	6	4	78.12
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>382 959</b>	<b>2 406 650</b>	<b>2 023 691</b>	<b>84.09</b>
<b>1- Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>124 351</b>	<b>499 521</b>	<b>375 170</b>	<b>75.11</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2022 - 2	30/06/2022 - 12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25	101	76	75.07
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>25</b>	<b>101</b>	<b>76</b>	<b>75.07</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 150	10 248	9 098	88.78
Différences négatives de change	162		162	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>1 312</b>	<b>10 248</b>	<b>8 936</b>	<b>87.20</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 287</b>	<b>10 146</b>	<b>8 860</b>	<b>87.32</b>
<b>3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>125 638</b>	<b>509 668</b>	<b>384 030</b>	<b>75.35</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 646	5 646	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>		<b>5 646</b>	<b>5 646</b>	<b>100.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		<b>5 646</b>	<b>5 646</b>	<b>100.00</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		189 960	189 960	100.00
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>258 632</b>	<b>1 912 876</b>	<b>1 654 244</b>	<b>86.48</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>384 270</b>	<b>2 226 938</b>	<b>1 842 667</b>	<b>82.74</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>125 638</b>	<b>314 061</b>	<b>188 423</b>	<b>60.00</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

## **ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2022

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2022

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

**Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	54.6035	11.904			11.904

**Frais d'établissement**

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

**Frais de recherche appliquée et de développement**

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

**Fonds commercial**

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

**Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2022

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

**Evaluation des produits et en cours**

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 804
Autres créances	2 000
Total	19 804

**ANNEXE**

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2022

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	998
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 094
Dettes fiscales et sociales	33 040
Autres dettes	10 150
Total	69 282

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	56 175
Total	56 175
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	515 891
Total	515 891

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -****Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

## **SECURITY OF DIGITAL NETWORKS INTERNATIONAL**

Société par Actions Simplifiée  
à Associée Unique  
Au capital de 650 000 euros  
Siège social : 69500 BRON  
17, allée des Ginkgos

RCS LYON 479 758 336

-----

### **EXTRAIT DU PROCES-VERBAL des DECISIONS de l'ASSOCIEE UNIQUE du 28 février 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,  
Le vingt-huit février,  
A quinze heures quarante-cinq,  
Au siège social.

La société "ADISTA GROUP", représentée par son Président, Monsieur Patrice BELIE, Associée Unique de la société "SECURITY OF DIGITAL NETWORKS INTERNATIONAL",

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

- La société "ADISTA GROUP", Présidente, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2022 ainsi que le rapport sur l'activité de la société au cours de cet exercice et son rapport sur les conventions réglementées.
- La Société Fiduciaire Centrex, Commissaire aux Comptes, a été convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 23 février 2023.

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

#### **ORDRE DU JOUR ORDINAIRE :**

- (...)
- / **EXTRAIT ORDRE DU JOUR ORDINAIRE / Affectation des résultats**
- (...)

#### **ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE :**

- (...)
- / **EXTRAIT ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE / Pouvoirs en vue des formalités**

après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes et des rapports du Président.

Les fonctions de secrétaire sont assumées par Maître Jean-Christophe MONNE.

#### **ORDRE DU JOUR ORDINAIRE**

(...)

#### **TROISIÈME DÉCISION - AFFECTATION DES RÉSULTATS**

L'Associée Unique décide d'imputer la perte de l'exercice s'élevant à 125 637,96 € de la manière suivante :

- en report à nouveau, en totalité

125 637,96 €

L'Associée Unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

(...)

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

(...)

DEUXIÈME DÉCISION - POUVOIRS

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DE TOUT CE QUE DESSUS il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le secrétaire.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

**endrix.**

OSONS OSER.

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2022

**SAS SDN INTERNATIONAL**

17 allée des Ginkgos  
69500 BRON

**N° SIREN : 479 758 336**

**SAS SDN INTERNATIONAL**

17 allée des Ginkgos  
69500 BRON

**N° SIREN : 479 758 336**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31 août 2022*

**A l'assemblée générale de la société SDN INTERNATIONAL**

**1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SDN INTERNATIONAL relatifs à l'exercice de deux mois clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**2. Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ***Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude

significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 15/02/2023

Le Commissaire aux Comptes,

**Endrix AUDIT**  
**Régis LACROIX**

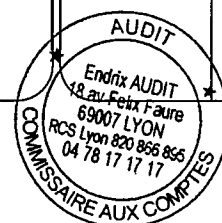


## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2022 2			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	11 644		11 644	218 499	206 855	94.67
Production vendue de biens						
Production vendue de services	239 137		239 137	1 191 663	952 526	79.93
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	250 781		250 781	1 410 162	1 159 381	82.22
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 000	30 544	26 544	86.90
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 824	466 411	462 587	99.18
Autres produits			2	11	10	84.78
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			258 607	1 907 129	1 648 522	86.44
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			33 730	183 857	150 127	81.65
Variation de stock (marchandises)			6 788		6 788	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			99 142	494 117	394 975	79.94
Impôts, taxes et versements assimilés			2 890	25 120	22 229	88.49
Salaires et traitements			128 988	938 973	809 984	86.26
Charges sociales			57 805	384 807	327 002	84.98
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			67 189	379 770	312 581	82.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1	6	4	78.12
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			382 959	2 406 650	2 023 691	84.09
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			124 351	499 521	375 170	75.11
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

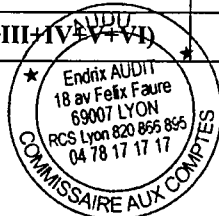
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs





**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/08/2022 2			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	2 462 973	1 390 011	1 072 962	1 136 032	63 070	5.55
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 383	450	1 933	2 014	81	4.02
	Autres immobilisations corporelles	122 001	54 721	67 280	54 036	13 244	24.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations financières (2)</b>						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	35 399		35 399	35 399			
<b>Total II</b>	<b>2 622 755</b>	<b>1 445 181</b>	<b>1 177 574</b>	<b>1 227 481</b>	<b>49 907</b>	<b>4.07</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	6 788		6 788		6 788	
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	190 821		190 821	449 519	258 698	57.55
	Autres créances	202 563		202 563	209 154	6 591	3.15
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 243 888		1 243 888	1 411 724	167 835	11.89	
Charges constatées d'avance (3)	56 175		56 175	24 365	31 810	130.56	
<b>Total III</b>	<b>1 700 235</b>		<b>1 700 235</b>	<b>2 094 762</b>	<b>394 527</b>	<b>18.83</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>4 322 990</b>	<b>1 445 181</b>	<b>2 877 809</b>	<b>3 322 243</b>	<b>444 434</b>	<b>13.38</b>	



(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

35 399

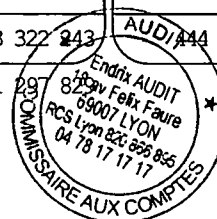
## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/08/2022 2	30/06/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 650 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	650 000	650 000		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	65 000	65 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	568 743	882 804	314 061	35.58
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	125 638	314 061	188 423	60.00
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	1 158 105	1 283 743	125 638	9.79	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	911 532	915 488	3 956	0.43
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		11	11	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 468	105 803	4 665	4.41	
Dettes fiscales et sociales	115 306	283 039	167 733	59.26	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	66 508	91 290	24 782	27.15	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	515 891	642 869	126 978	19.75
	<b>Total IV</b>	1 719 704	2 038 500	318 796	15.64
	Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		2 877 809	3 322 243	444 434	13.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

984 023

1 29



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2022

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

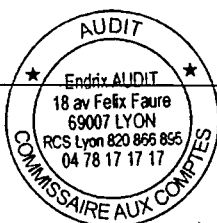
Cf Dossier Fiscal

#### Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

#### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2022

### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	54.6035	11 904			11 904

### Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

### Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

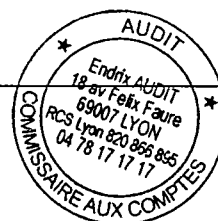
### Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2022

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Evaluation des créances et des dettes

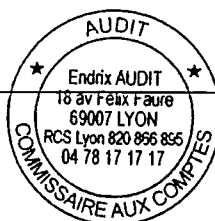
Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	17 804
Autres créances	2 000
Total	19 804



## ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2022

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	998
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 094
Dettes fiscales et sociales	33 040
Autres dettes	10 150
Total	69 282

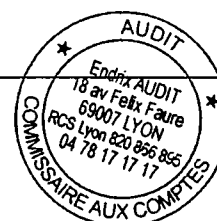
### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	56 175
Total	56 175
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	515 891
Total	515 891

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

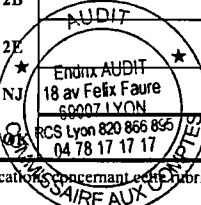


\* (Ne pas reporter le montant des virements)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepiel Quadran

Désignation de l'entreprise :		SAS SECURITY OF DIGITAL NETWORKS INTERNA						Néant	*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				
							Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	2 462 973	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD		KE	KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	4 801	KW	KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	99 918	LC	LD	17 282	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL	LM			
	TOTAL III				LN	107 102	LO	LP	17 282		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T		
Autres participations				8U		8V	8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	35 399	1U	1V				
TOTAL IV				LQ	35 399	LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	2 605 474	0H	0J	17 282			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				
		par virement de poste à poste			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
							Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CO	D0	2 462 973	D7	2 462 973
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	LW		1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	MK	2 383	ML	2 383
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	MN	4 801	MO	4 801
		Matériel de transport			IV		MP			MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	117 200	MU	117 200
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY		NG	NH	124 383	NI	124 383	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U	M7		0W	
	Autres participations				I0		0X	0Y		0Z	
	Autres titres immobilisés				I1		2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2F	35 399	2G	35 399
	TOTAL IV				I3		NJ	NK	35 399	2H	35 399
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		0L	0L	2 622 755	0M	2 622 755	



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SECURITY OF DIGITAL NETWORKS INTERNA Néant  \*

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

Table with 5 main columns: IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES, Montant des amortissements au début de l'exercice, Augmentations : dotations de l'exercice, Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises, Montant des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissement, Fonds commercial, Autres immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, Installations techniques, etc.

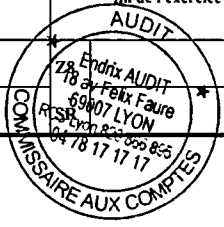
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Table with 8 main columns: Immobilisations amortissables, Colonne 1 Différentiel de durée et autres, Colonne 2 Mode dégressif, Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel, Colonne 4 Différentiel de durée et autres, Colonne 5 Mode dégressif, Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel, Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'établissements, Fonds commercial, Autres immob incorporelles, etc.

CADRE C

Table with 5 main columns: MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\*, Montant net au début de l'exercice, Augmentations, Dotations de l'exercice aux amortissements, Montant net à la fin de l'exercice. Rows include Frais d'émission d'emprunt à évaluer, Primes de remboursement des obligations.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quadran

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SECURITY OF DIGITAL NETWORKS INTERNA

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	SZ	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	35 399	UV	35 399	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	190 821		190 821					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	189 960		189 960				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 544		10 544				
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	2 000		2 000				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	59		59					
	Charges constatées d'avance		VS	56 175		56 175					
	<b>TOTAUX</b>		VT	484 958	VU	484 958	VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	998		998					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	910 534		174 853		720 681			15 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	110 468		110 468						
Personnel et comptes rattachés		8C	21 827		21 827						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	55 411		55 411						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	32 098		32 098					
publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 971		5 971					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	66 508		66 508						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	515 891		515 891						
<b>TOTAUX</b>		VY	1 719 704	VZ	984 023		720 681			15 000	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	4 112	* Des explications concernant cette rubrique sont données en annexe					

